

que son but est de faire progresser l'agriculture. D'ailleurs le premier ministre ne voudrait pas tromper la chambre, j'en ai la conviction. Il sera toujours temps de revenir sur nos pas, si les amendements soumis à cette chambre ne donnent pas tous les avantages qu'on en attend.

L'honorable M. Ross.—Je me fais un plaisir de répondre à la question posée par l'honorable représentant de Répigny.

Le minimum des prix qui seront accordés aux concurrents sera décidé par le gouvernement dans les arrangements qu'il prendra avec les compagnies. Ce sont les compagnies qui paieront et qui réaliseront les bénéfices, ce sont elles aussi qui devront supporter toutes les charges. Le minimum des primes sera une des conditions passées entre le gouvernement et les compagnies.

L'honorable M. RÉMILLARD—Je ne me lève pas pour critiquer le projet de loi soumis à cette chambre, mais pour mieux le faire apprécier. L'honorable premier ministre, en proposant une mesure dans l'intérêt de la classe agricole, devait s'attendre à l'appui unanime de la députation. L'honorable premier, par son expérience personnelle et le rôle qu'il a joué comme président du Conseil d'agriculture, était plus que personne en état de présenter une loi semblable. Je crois comprendre par la loi projetée que des compagnies à fonds social remplaceront le comité permanent des expositions...

L'honorable M. Ross—Ce comité continuera d'exister. Si les compagnies à fonds social ne donnent pas les résultats voulus, le comité sera prêt à fonctionner et à réaliser ce que le gouvernement se propose de faire.

L'honorable M. RÉMILLARD—Je suis satisfait des explications que vient de donner le premier ministre. Je n'ai pas fait une étude spéciale de la loi existante, mais je comprends parfaitement le but du gouvernement. Celui-ci, par mesure d'économie, a cru pouvoir continuer l'ancien système des expositions on se servant de compagnies à fonds social au lieu de recourir à un comité permanent.

L'honorable premier ministre a déclaré hier que le gouvernement se proposait de transporter l'usufruit de ses propriétés à ces compagnies, dont je viens de parler : il nous a nommé en particulier la ville de Montréal. Comme représentant d'une division du district de Québec, j'aime à croire que Québec ne sera pas oublié et qu'une fois ses édifices terminés, notre ville aura les mêmes avantages que Montréal.

La clause deuxième est d'une très grande importance. Le gouvernement a été bien inspiré en proposant la fondation d'un livre de généalogie. L'expérience a prouvé que ce livre est ce qu'il y a de mieux pour l'amélioration des races canadiennes, surtout pour les vaches et les chevaux. Quant aux cochons, c'est une autre question. Les races importées ont contribué à améliorer la race canadienne, et, au moyen de croisements, on a rendu notre race bien plus productive.

On ne peut pas dire la même chose des vaches ; l'importation a causé souvent un grand désappointement. Ces vaches ont donné beaucoup de viande et même beaucoup de lait au commencement, mais elles ont dégénéré bientôt et donné moins que nos vaches

canadiennes, la meilleure race de l'Amérique. C'est la même chose pour les chevaux.

On a importé à grands frais des percherons, des Clyde, etc., et je sais, d'après mon expérience personnelle, que ces chevaux n'ont pas donné les résultats désirés. On n'a pas pu s'en servir dans bien des cas. Il vaut mieux s'en tenir à la race canadienne en l'améliorant par tous les moyens possibles.

J'approuve entièrement le mode suggéré pour constater la production en lait et en beurre de nos vaches. Nous arriverons certainement à ce but en nous servant du "livre d'or." Nos bons habitants vont être surpris en attendant ce nom-là : le livre d'or. Il serait peut-être préférable d'employer une autre expression, comme le *livre du cultivateur*, par exemple, ou autre équivalent. Mais ce point est peu important.

Quant à la questions d'encourager les conférences agricoles, je suis d'opinion que nous obtiendrons un excellent résultat. Il y a déjà dans nos paroisses un grand nombre de cercles agricoles, et ces cercles agricoles, seront toujours heureux d'entendre des conférenciers compétents. Ce qu'il faut dans ces conférenciers, outre la théorie qu'ils doivent posséder, c'est surtout la pratique. Nos cultivateurs aiment à entendre des hommes qui parlent leur langage. Le gouvernement ferait bien aussi de mettre à la disposition des sociétés d'agriculture des hommes connaissant parfaitement l'art agricole.

Ces hommes se rendraient sur une ferme ; et là, ils donneraient des renseignements précieux sur la manière de construire les étables, de cultiver un champ, de choisir les semences, et sur tout ce qui se rapporte au travail quotidien d'un cultivateur. Cette question est plus importante qu'on ne le pense ; car il y a beaucoup de cultivateurs qui sont bien disposés à faire toutes les améliorations désirables, mais ils n'ont pas assez d'expérience pour les mettre en pratique. Eh bien ! un petit conseil donné par un homme qualifié pourrait produire beaucoup de bien.

Outre le crédit affecté à l'enseignement agricole, je prierais le gouvernement de ne pas oublier dans la distribution des subsides les journaux agricoles, et en particulier la *Gazette des Campagnes*, qui s'intéresse vivement au progrès de la classe agricole. Je connais depuis un grand nombre d'années le propriétaire éditeur de ce journal, avec qui j'ai toujours eu d'excellents rapports, et je dois déclarer à cette chambre que cet homme n'a pas cessé de travailler un instant avec la plus grande énergie au développement de l'agriculture en cette province, et qu'il a contribué pour une bonne part au succès que nous avons obtenu sous ce rapport depuis quelques années. J'ai donc l'espoir que le gouvernement saura reconnaître les services d'un homme aussi bien qualifié, en encourageant généreusement le journal qu'il dirige avec tant d'habileté.

L'honorable M. CHAMPAGNE—En me levant pour faire quelques remarques sur le projet de loi qui nous est soumis, je crois de mon devoir de féliciter cordialement le gouvernement, et en particulier l'honorable premier ministre, des efforts généreux qu'il fait pour promouvoir les intérêts de l'art agricole. Il ne faut pas oublier que si l'agriculture progresse dans un pays, tout le pays deviendra prospère, car l'agriculture est la base de la richesse nationale. Tout en adressant mes félicitations au premier ministre, il me